Zeitschrift: La Croix-Rouge suisse
Herausgeber: La Croix-Rouge suisse
Band: 70 (1961)
Heft: 3

Artikel: "L'accident n'est pas accidentel"
Autor: Candau, M.-G.
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-683069

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 12.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Pour la Journée mondiale de la santé

«L'ACCIDENT N'EST PAS ACCIDENTEL»

Dr M.-G. Candau

Directeur général de l'Organisation mondiale de la santé

Dans le monde d'aujourd'hui, les accidents causent plus de décès que toute autre maladie à l'exception du cancer et des affections cardio-vasculaires. Dans beaucoup de pays, ils tuent plus d'enfants et de jeunes gens de 5 à 19 ans que l'ensemble des autres causes de décès réunies. Le tribut de jeunes vies humaines qu'ils prélèvent est plus lourd que celui d'aucune guerre que le monde ait jamais connue.

Pourtant, aucune maladie mortelle d'importance comparable n'a été aussi peu étudiée que les accidents. Il a fallu attendre une époque très récente pour que des recherches scientifiques soient entreprises sur ce problème. Trop de gens adoptent encore envers les accidents une attitude fataliste, les considérant comme des malheurs sur lesquels l'homme n'a pas de prise. « *Il y aura toujours des accidents* », entend-on dire, comme s'il y avait là une justification.

Cependant, si l'on examine de près les accidents survenus à la maison, à l'école, sur la route, à l'usine ou à la ferme, on constate qu'il serait possible d'en réduire la fréquence et la gravité.

Les accidents ne sont pas des événements fortuits, de simples fruits du hasard. Chacun d'eux est le résultat d'un enchaînement de causes, et la plupart sont évitables.

A la maison, sur les routes, au travail...

Certains faits démontrent que la majorité des accidents se produisent dans des circonstances généralement considérées « sans danger ». La moitié environ de tous les accidents surviennent *à domicile* et les principales victimes en sont les enfants. Deux cinquièmes de tous les accidents mortels chez les enfants de 1 à 4 ans arrivent à la maison. Parmi les causes principales: *brûlures* et *empoisonnements* qui, sans être toujours fatals, n'en sont pas moins d'une extrême gravité. Il aurait cependant suffi, dans presque tous les cas, d'un peu d'attention et de précautions élémentaires pour éviter le malheur.

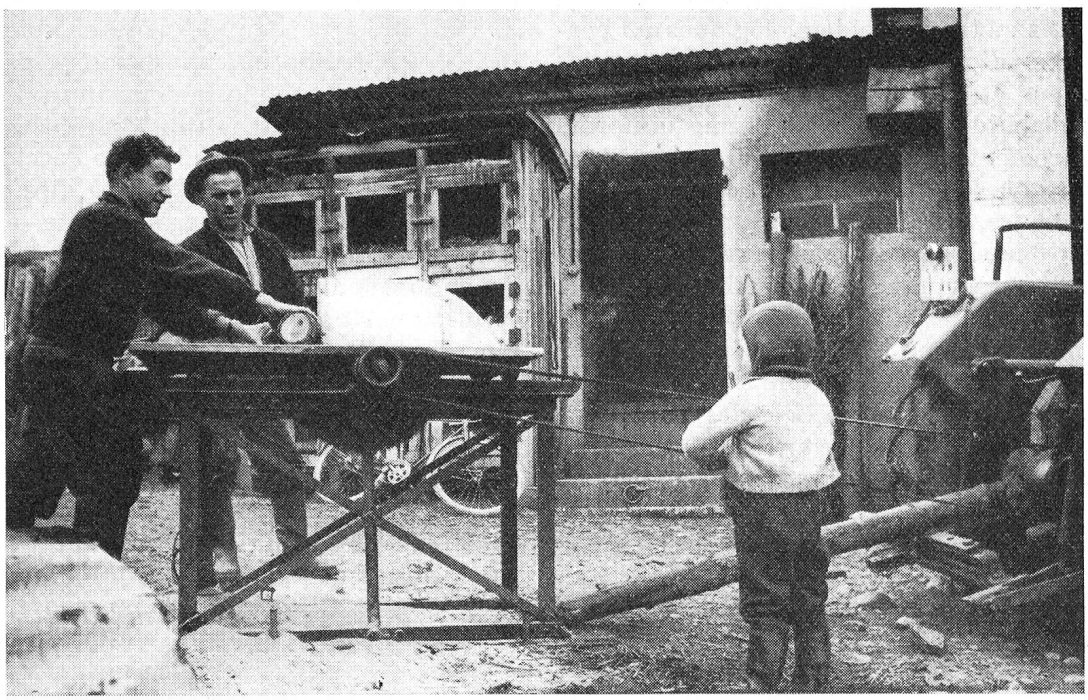

L'accident n'est pas accidentel... Une scie mécanique mal assurée et entraînée par un tracteur, un câble de fortune, pas de protection, un voisin qui bavarde, un enfant à proximité, autant de « motifs » qui peuvent provoquer un accident. (Photo Eric Schwab - O. M. S.)

C'est à *mille morts par jour,* soit la moitié des morts accidentelles, que se chiffrent les pertes subies *sur les routes du monde entier.* Certes, les accidents de la route sont ceux dont on parle le plus, dans les conversations et dans les journaux, mais, que sait-on des multiples facteurs qui contribuent à les provoquer? Peu de choses en vérité. Généralement, les mesures de prévention routière ne réussissent pas à faire plus qu'à empêcher le nombre des accidents de la route d'augmenter à un rythme plus rapide que le nombre des véhicules à moteur ou celui des kilomètres parcourus. Il reste beaucoup à

apprendre sur les principes mêmes de la sécurité routière.

Ce sont les *accidents du travail* qui ont été les plus étudiés et la plupart des industries appliquent de sévères règlements de sécurité. Malgré cela, on estime qu'en 1959, aux Etats-Unis seulement, l'absentéisme dû aux suites d'accidents a été de l'ordre de 220 millions d'hommes-jours.

Un fléau encore si mal étudié

Nous voici donc en présence d'un des plus grands fléaux de l'humanité! Or, en cette ère de progrès scientifique, c'est à peine si nous commençons à réagir devant le péril.

En plus des décès qu'ils occasionnent, les accidents présentent bien des similitudes avec la maladie. Les méthodes épidémiologiques qui permettent d'étudier la distribution des maladies peuvent leur être utilement appliquées, mais il faudrait d'abord adopter un système uniforme d'enregistrement. On pourra ensuite déterminer les circonstances dans lesquelles l'accident risque de se produire, exactement comme on étudie l'étiologie d'une maladie. On ne peut pas dire que de telles recherches soient faciles, mais elles peuvent et doivent être menées plus systématiquement qu'elles ne le sont à l'heure actuelle.

En attendant, il y a beaucoup à faire. La plupart des pays disposent déjà de *codes de sécurité routière,* de *lois sur la sécurité du travail* et de *règlements destinés à assurer la sécurité à la maison,* pour les *installations électriques,* notamment.

A l'heure actuelle, l'éducation constitue l'un des meilleurs moyens de prévenir les accidents. D'innombrables malheurs sont le fait, en partie du moins, de la victime elle-même: le *piéton* qui traverse la chaussée sans regarder, l'*enfant* qui change un fusible sans couper le courant, l'*ouvrier* qui n'observe pas les règlements de sécurité de l'usine. Si la sécurité doit être, sans nul doute, enseignée dans les écoles, elle doit l'être aussi à l'usine, à la ferme, et, surtout peut-être, à la maison.

Progrès à obtenir

Dans les pays économiquement avancés, on peut déjà enregistrer certains progrès: des statistiques commencent à être dressées, des lois sur la sécurité ont été adoptées, des sociétés de prévention possédant des comités locaux ont été créées, et enfin, l'éducation du public a été entreprise.

Que dire cependant des pays en voie d'industrialisation rapide qui ne disposent pas encore de statistiques pour les guider, où la législation est insuffisante ou mal appliquée, et où seule une minorité a accepté l'idée que l'accident peut être évité? A ces pays, je tiens à dire: regardez la situation en face et agissez vite, évitez les fautes douloureuses commises par les nations qui se sont industrialisées il y a plus d'un siècle, et mettez à profit l'expérience et les connaissances qu'elles ont déjà acquises.

En cette Journée mondiale de la santé de 1961, je demande à tous les pays, quel que soit leur degré de développement économique, d'ouvrir les yeux sur cette réalité brutale: *les accidents constituent aujourd'hui l'une des principales causes de décès, d'invalidité et de pertes économiques. Chacun doit comprendre, une fois pour toutes, que* l'accident n'est pas accidentel.

POUR MIEUX LES PRÉVENIR, IL FAUT ÉTUDIER LES ACCIDENTS

Un article publié par l'O. M. S. à l'occasion de la « Journée de la santé » étudie le pourquoi des accidents. Deux exemples illustrent son étude: un homme marche dans la rue quand un pot de fleurs tombe d'une fenêtre et le blesse à la tête. Un bûcheron s'entaille profondément avec la serpe en défrichant un taillis. Dans le premier cas, le passant est victime d'un concours de circonstances imprévisibles; dans le second un travailleur a commis une imprudence et en est « puni ». Dans l'un et l'autre cas pourtant ces accidents sont la conclusion d'une série d'événements qui contenaient l'accident « en puissance ».

Depuis vingt ans, le bûcheron n'avait jamais eu d'accident, ce jour-là, pourtant, sa main gauche n'est pas remontée assez vite pour éviter le coup. Le travailleur était fatigué de six heures de labeur ininterrompu, la lassitude augmentait le risque d'une blessure chaque fois que les deux mains accomplissaient le même geste: la droite tendant du fait de l'excitation motrice a plus de rapidité que l'autre — jusqu'au point culminant où cette défaillance du synchronisme manuel a causé l'accident. Il n'a donc été victime de sa maladresse, ni même du hasard ou de la malchance; il s'est trouvé entraîné, du fait probablement d'une mauvaise organisation du travail, à assumer un risque inutile, risque qui pouvait être prévenu.

Et le piéton? Rien ne peut lui être reproché. Mais la mère de famille qui a placé ce vase sur le rebord de la fenêtre? Mais l'enfant qui en se penchant a fait tomber ce vase? Voilà deux actes dangereux et qui auraient pu être prévenus. Et d'autres éléments sont entrés en jeu: la maison aurait dû être construite en évitant ce surplomb dangereux et sans protection des parapets des fenêtres; un agent ou quelqu'un aurait dû intervenir pour empêcher que ce vase ne soit déposé ainsi en contravention avec les règlements urbains... Il eût